



CHOUETTE HULOTTE

Strix aluco

La Chouette hulotte est un rapace nocturne de taille moyenne avec une envergure de 95 cm à 1 m. Elle a deux couleurs de plumage : roux ou gris. Ce grand oiseau porte un masque facial plus clair aux contours arrondis : il est coupé en son centre par une ligne brune qui rejoint le bec.



© John DPorter

BIOLOGIE

Son régime alimentaire est variable selon les ressources disponibles : petits mammifères, insectes et rongeurs forestiers (mulots, campagnols...). La Chouette hulotte chasse à l'affût c'est-à-dire de manière silencieuse perchée sur une branche à plusieurs mètres de hauteur.

Elle ne fabrique pas de nid mais aménage la cavité d'un arbre en forme de cuvette.



Cette espèce est sédentaire et défend son territoire. Elle est observable toute l'année.

La période de reproduction s'étend de fin-janvier à mars. La femelle pond 3 à 5 œufs de couleur blanche, puis les couve durant 28 à 30 jours. C'est le mâle qui se charge de ramener les denrées à la famille. Les poussins quittent le nid au bout de 5 à 6 semaines et atteignent le stade adulte 2 mois plus tard.



ÉCOLOGIE

La Chouette hulotte fréquente les milieux arborés ou semi-ouverts et niche dans les cavités des arbres.

OÙ LA TROUVER AU PARC ?

Au Parc, cet oiseau peut être observé dans les milieux boisés buissonnants près de la Seine.

STATUT EN ILE-DE-FRANCE

■ LC : Préoccupation mineure

Espèce déterminante ZNIEFF
Espèce protégée

ANECDOTE

Le Parc du Peuple de l'herbe accueille deux nichoirs pour cette espèce depuis 2022. Son cri est très connu et forme un Hou HoU houhouhou ; on dit qu'elle hulule.